



UCLG AFRICA
United Cities and Local Governments of Africa
Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique
CGLU AFRIQUE



L'ACADÉMIE AFRICAINE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
(ALGA) DE CGLU AFRIQUE
LE RÉSEAU DES RESPONSABLES DES RESSOURCES HUMAINES
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EN AFRIQUE
(LOCAL AFRICA RHNet)
&
L'OBSERVATOIRE DES RESSOURCES HUMAINES DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES EN AFRIQUE



**LA VOIX DU
MANAGER LOCAL
AFRICAIN**
N°5, Décembre 2021

Thème :

*«La Transformation Digitale au niveau des Collectivités
Territoriales à l'ère de la Pandémie du Covid-19 et
au-delà : benchmark des expériences régionales et
locales»*

APPEL A CONTRIBUTION

**Dernier délai d'envoi des propositions de
Contributions : Le 15 novembre 2021**

(www.uclga.org & www.uclgafrica-alga.org)

Avec l'appui de la Commission Européenne :



«Ensemble pour une Afrique Locale Performante»

INTRODUCTION

La Voix du Manager Local Africain est une publication périodique réalisée par l'Académie Africaine des Collectivités Territoriales (ALGA) de CGLU-Afrique, le Réseau des DRH des Collectivités Territoriales Africaines et l'Observatoire des Ressources Humaines des Collectivités Territoriales de CGLU-Afrique et ce, dans le cadre de la valorisation, de la motivation et du développement des Ressources Humaines des Collectivités Territoriales en Afrique ainsi que des initiatives régionales et locales.

C'est une tribune offerte aux Managers Territoriaux en tant qu'espace d'échange, de communication, de débat et de networking, permettant de donner de la visibilité aux Managers Territoriaux, d'entendre leurs voix et opinions, d'échanger leurs expériences réussies et leurs bonnes pratiques. C'est aussi une fenêtre où ils peuvent présenter et valoriser leurs missions, leurs métiers, leurs défis, leurs innovations et leur créativité. C'est enfin, une opportunité pour eux d'échanger sur les différentes problématiques en lien avec la Gestion des Ressources Humaines au niveau local.

Tenant dûment compte de la Diversité culturelle qui caractérise notre Continent, le Bulletin peut accueillir des contributions dans les différentes langues usitées à CGLU-Afrique, notamment l'anglais, le français, le portugais et l'arabe.

Le 1er numéro du bulletin avait porté sur «*Les principales fonctions de la Gestion des Ressources Humaines au niveau des Administrations Territoriales Africaines: partage d'expérience !*». L'objectif dans le choix de ce thème était de faire un état des lieux des principales fonctions RH et la manière dont elles sont gérées au niveau des Administrations Territoriales Africaines.

Quant au second numéro, ayant permis d'échanger et d'approfondir la réflexion sur «*Créer un environnement porteur et attractif pour le Développement des Ressources Humaines des Collectivités Territoriales en Afrique : partage de bonnes pratiques* », il a été publié électroniquement, en janvier 2020, grâce à des contributions à la fois de Managers Territoriaux du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun et du Ghana ainsi que de leurs "ami(e)s" (Expert de Belgique, Professeurs Universitaires de l'Afrique du Sud et étudiant du Sénégal.

Le 3ème numéro de ce Bulletin ayant porté sur le thème «*De la Diversité à l'Inclusion: où en sommes-nous dans les Collectivités Territoriales en Afrique ?*» a été diffusé, y compris électroniquement, en juillet 2020 durant la période de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19. Cette édition a été marquée par des contributions de l'Afrique du Sud, de la Belgique, du Burkina Faso, du Cameroun, de Centrafrique, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Maroc, du Sénégal et du Togo.

Le 4ème numéro de ce Bulletin ayant porté sur le thème «*Gérer les Ressources Humaines des Collectivités Territoriales en Afrique à l'ère de la Pandémie du Covid-19 et après : entre la fermeture et la continuité des Services publics Locaux, le Confinement et le Télétravail*» a été marqué par dix (10) contributions.

Ces différents numéros peuvent être consultés et téléchargés sur le site web d'ALGA de CGLU-Afrique : www.uclgafrika-alga.org , soit quelque **40 contributions** depuis la mise en place de cette publication. Nous saisissons cette opportunité pour exprimer aux contributeurs notre profonde gratitude et nos remerciements les plus sincères pour leur confiance, engagement et contributions.

I- THEME DU 5^{ème} NUMERO DE LA VOIX DU MANAGER LOCAL AFRICAIN

Face à l'urbanisation galopante, les villes bougent, se transforment et innovent, les déséquilibres s'accroissent, les problèmes gagnent en complexité, notamment pour ce qui est de la gouvernance locale, du management local et de la prestation des services publics locaux. Partout dans le monde, à l'ère de la Révolution numérique, nous sommes pleinement immergés aussi dans la société de la connaissance et de l'intelligence artificielle. Les villes à travers le monde retiennent désormais, dans leur vision stratégique, l'e-Gouvernance, la numérisation, le développement des villes intelligentes, voire la spécialisation intelligente, pour la simple raison que ce sont là des choix irréversibles et des orientations stratégiques qui jouent un rôle central dans la dynamique du développement durable au niveau local et territorial (voir les travaux du Webinaire organisé, le 8 juin 2020 en partenariat avec la Ville de Rabat au Maroc, sur « *La place et les atouts du Numérique dans la Gouvernance des Collectivités Territoriales Africaines* »).

Il convient de rappeler à cet égard aussi l'Objectif du Développement Durable 16 (ODD 16) qui appelle à l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, à assurer l'accès de tous à la justice et à mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous, notamment par l'investissement dans les Technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que dans le numérique.

De même pour l'Agenda 2063 africain, qui représente la vision africaine visant à transformer le continent africain en puissance mondiale de l'avenir, suivant un plan stratégique qui vise à atteindre son objectif de développement inclusif et durable.

Aspiration 1 de l'Agenda 2063: Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable. Nous sommes déterminés à éradiquer la pauvreté en l'espace d'une génération, grâce au partage de la prospérité par le biais de la transformation sociale et économique du continent.

Buts :

- ***Un niveau de vie élevé, une qualité de vie, et le bien-être pour tous***
Mettre fin à la pauvreté, aux inégalités de revenus et d'opportunités; création d'emplois, en particulier en ce qui concerne le chômage des jeunes; relever les défis de la croissance démographique rapide et de l'urbanisation, amélioration des habitats et de l'accès aux biens de première nécessité - eau, assainissement, électricité; et assurer la sécurité sociale et la protection.
- ***Des citoyens bien formés et suffisamment qualifiés ayant pour support la science, la technologie et l'innovation***
Développer le capital humain et social de l'Afrique (à travers une révolution de l'éducation et des compétences mettant l'accent sur la science et la technologie).

Par ailleurs, le développement des Ressources Humaines est intimement lié à l'investissement dans la science et la technologie, comme souligné dans la Résolution adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 décembre 2017 (Mise en valeur des ressources humaines A/RES/72/235) et dont voici un extrait :

« 13. Souligne que, lorsque la science, les connaissances techniques et l'innovation, d'une part, et la mise en valeur des ressources humaines, d'autre part, se renforcent mutuellement, il peut se créer un cercle vertueux de croissance économique, de progrès humain et de développement durable ;

20. Engage les États Membres à adopter et appliquer des politiques de mise en valeur des ressources humaines qui créent des capacités dynamiques et des compétences permettant de concevoir et de mettre en œuvre des technologies respectueuses de l'environnement qui soient facilement accessibles, et salue le lancement du Mécanisme de facilitation des technologies mis en place dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba³ en vue de soutenir la mise en œuvre des objectifs de développement durable grâce à une collaboration multipartite entre les États Membres, la société civile, le secteur privé, les milieux scientifiques, les entités des Nations Unies et d'autres parties prenantes ; »

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que le numérique sont désormais considérés comme des leviers stratégiques de transformation globale de la société, de l'action publique et de la gouvernance publique. Ces technologies représentent un outil universel et un véritable enjeu stratégique de développement, qui transforme les sociétés et les économies, permettant aux territoires d'être de plus en plus compétitifs et attractifs en matière d'amélioration du climat des affaires, de simplification des procédures, de promotion de l'investissement et d'amélioration des conditions et modes de vie des citoyens, tout en offrant une connectivité et une inclusion numérique.

Sur le plan urbain, le numérique permet généralement de stimuler des démarches innovantes afin de penser et construire des villes intelligentes/connectées, efficaces et inclusives. Les réflexions menées sur leur mise en place supposent une forte volonté politique, un changement de mentalités, la conception et la maîtrise en premier lieu de l'infrastructure numérique et du processus de dématérialisation, ainsi que la préparation et l'autonomisation du Capital Humain. Le développement urbain et numérique doit dorénavant, se penser de manière liée et intégrée sous une démarche participative impliquant l'ensemble des acteurs et parties prenantes, tels que les départements ministériels, les services déconcentrés, le secteur privé, la société civile, les universitaires et les citoyens.

Les Collectivités Territoriales africaines qui se trouvent en première ligne, sur le front et sur le pont de la crise du COVID-19, ont eu recours aux TIC et au numérique pour gérer, prévenir, surveiller, suivre, anticiper et endiguer la propagation de la pandémie, avec l'appui des Autorités nationales et infranationales, le secteur privé et les différentes composantes de la société civile. Les Collectivités Territoriales africaines ont également investi dans ces leviers pour assurer la continuité des services publics locaux, particulièrement pour des secteurs névralgiques, telle que l'éducation, la santé ainsi que l'accès aux services de base. Il a également été observé l'accoutumance que beaucoup de Collectivités Territoriales ont développée au cours du confinement aux échanges à travers l'usage des plateformes digitales et il convient de considérer cette accoutumance comme une porte de non-retour aux pratiques du passé.

Tel est le cas de plusieurs villes et régions africaines qui ont ou qui commencent à porter un intérêt crucial à l'accélération de leur transformation numérique et de la territorialisation des stratégies nationales de digitalisation et de dématérialisation des services afin d'anticiper la gestion de cette crise et de l'après-crise. Ces outils et services numériques serviront certes à combler le fossé socio-économique mais surtout à promouvoir la transformation nécessaire pour réaliser les Agendas mondiaux et l'Agenda Africain 2063.

Ce 5ème Numéro du Bulletin « La Voix du Manager Local Africain » sera un Numéro spécial dédié au thème général suivant :

«La Transformation Digitale au niveau des Collectivités Territoriales à l'ère de la Pandémie du Covid-19 et au-delà : benchmark des expériences régionales et locales ».

Le choix du thème n'est pas fortuit. La crise du Covid-19 a bouleversé radicalement les prévisions, l'ordre des priorités, les politiques publiques, les plans d'action, et les stratégies ainsi que les perspectives à tous les niveaux de gouvernance. Les TIC se sont révélés être un levier stratégique pour rester connecté, pour continuer à gouverner, à gérer et à produire, et pour répondre aux attentes et aux préoccupations des populations. La pandémie a été aussi un accélérateur de la digitalisation selon le Rapport 2020 de Twilio, Covid-19 Digital Engagement Report (cité in <http://www.bsi-economics.org/images/Covid3.pdf>).

Pandémie et digitalisation : un bref constat

*« La crise du Covid-19 a provoqué un choc économique de la demande et de l'offre sans précédent dans l'Histoire. La production des entreprises, les investissements, les échanges commerciaux, la consommation des ménages, les institutions... tout a été affecté par l'arrêt brutal de l'activité économique. Pourtant, et en dépit de la situation inédite, un élément stratégique a permis de continuer la plupart des activités de certains secteurs d'activité, notamment le secteur tertiaire : il s'agit de la transformation digitale, un sujet récurrent dans les stratégies des entreprises depuis plus de deux décennies, dont une majorité a entrepris sa transformation digitale, impulsée notamment par l'accroissement des taux de pénétration de l'internet dans le monde, des nouvelles technologies, des innovations notamment des NTIC, et des objets connectés, sans oublier de mentionner que les entreprises sont également encouragées par la demande des consommateurs de plus en plus technophiles... autant de raisons qui ont transformé le marché. **La transformation digitale est devenue une stratégie incontournable et permanente à développer sur le long terme dans les entreprises pour garantir le bon fonctionnement productif et organisationnel, pour répondre aux nouvelles demandes des consommateurs mais également pour proposer la meilleure expérience client pour fidéliser la clientèle** »*

Source : Traduit par CGLU-Afrique à partir de :
<http://www.bsi-economics.org/images/Covid3.pdf>

II- LES CONTRIBUTIONS ATTENDUES

Les contributions à ce Numéro spécial devront donc porter sur toute initiative entreprise au niveau des Collectivités Territoriales concernant la transformation digitale, que ce soit en matière de politique publique, de stratégie, de gouvernance, de gestion/management, d'infrastructures, de développement, d'intégration de nouvelles applications, de services publics ou de prestation de service public.

III- QUI PEUT CONTRIBUER ?

Le Bulletin est ouvert principalement aux contributions des Managers Territoriaux africains, quels que soient leurs domaines d'activité ou leur filière professionnelle. Toutefois, dans un esprit d'ouverture sur l'environnement des Collectivités Territoriales Africaines et de Benchmarking, toute autre contribution ayant une valeur ajoutée, en termes de pertinence, de partage d'information, d'expériences réussies et de bonnes pratiques, sera la bienvenue.

Ce Bulletin considère ces contributions comme étant celles des « ami(e)s des Managers Territoriaux Africains » et qui peuvent être des fonctionnaires des Administrations Centrales, des Services déconcentrés, des Professeurs universitaires, des Expert(e)s, des personnes ressources, ou des représentant(e)s du Secteur privé ou de la Société civile.

IV- QUELQUES ORIENTATIONS PRATIQUES POUR LES CONTRIBUTIONS

CGLU-Afrique vous invite à apporter des contributions concernant toute initiative visant la transformation digitale, selon le canevas suivant :

1. L'intitulé de l'initiative ;
2. La date de sa mise en place ;
3. L'Institution/Organisation porteur du projet ;
4. L'objectif principal de l'initiative ;
5. Les objectifs spécifiques de l'initiative ;
6. La description de l'initiative (1 page maximum) ;
7. Les publics cibles et bénéficiaires de l'initiative ;
8. Le budget alloué à l'initiative ;
9. La ou les sources de financement de l'initiative (ressources propres, emprunt, subventions de l'Etat, bailleurs de fonds, coopération décentralisée, partenariat, dons....) ;
10. Les résultats attendus ;
11. Les réalisations obtenues ;
12. L'impact de l'initiative ;
13. Des photos relatives à l'initiative ;
14. Toute autre information pertinente liée à l'initiative.

La contribution doit consister en quatre (4) pages maximum, **soit 1.500 mots**, jusqu'à un maximum **de 2.000 mots** ;

Type de police: **Times New Roman, et Taille de Police 12** ;

Toute citation d'un autre auteur doit être mise entre parenthèses et comporter sa source, autrement dit l'auteur de la citation ou le document dont elle est extraite, le titre exact du document, la date de parution, le lieu de parution, par respect pour les droits de propriété intellectuelle.

Vous devez joindre **votre photo et une très courte biographie (100 mots au maximum)**, en mentionnant le nom de votre Collectivité Territoriale/Institution, ainsi que vos contacts (GSM, Tel, Fax, e-mail, Portail ou Site web de la Collectivité Territoriale/Institution à laquelle vous appartenez).

Dernier délai pour la soumission des contributions : Le 15 novembre 2021.

Les contributions doivent être transmises à :

- Dr Najat ZARROUK, Directrice du Développement, du Renforcement des Capacités et de la Gestion des Connaissances et de l'Académie ALGA de CGLU-Afrique, Rabat, Maroc. e-mail: Nzarrouk@uclga.org

En mettant en copie :

Mlle Fariath CHABI, Assistante de Direction Chargée d'études

e-mail: Fchabi@uclga.org / Tél : +212 700 991848

Mme Philomène DABIRÉ, Assistante de Direction et Comptable

e-mail: pdabire@uclga.org / Tél : +226 70 26 67 03 / +226 25 30 25 67

Mr Kofi ABELO, Stagiaire

e-mail : kabalo@uclga.org / Tél : +212 632-084972

Mme Abir Achour, Stagiaire

Tél : +212 (0)688 429510

Email : aachour@uclga.org

Bureau d'ordre de CGLU-Afrique

e-mail : info@uclga.org

Tél : +212 537 26 00 62 / + 212 537 26 00 63 – Fax : + 212 537 26 00 60

NB : Ces contacts sont tous joignables par WhatsApp.

N'hésitez pas à nous contacter et à visiter le Portail de CGLU-Afrique : www.uclga.org et le site web de son Académie ALGA : www.uclgafrica-alga.org